entraient en bas âge, et n'en sortaient qu'à vingt et un ans ; elles recevaient une bonne instruction, apprenaient à coudre et à devenir expertes femmes de chambre. C'étaient elles qui venaient nous coiffer. A leur sortie de l'orphelinat, ces jeunes filles étaient placées dans de bonnes familles, munies d'un joli trousseau et de quelques centaines de francs.

***

Le règlement ne permettait aucun bijou ; seule une montre était tolérée comme nécessaire, mais au bout d'un cordonnet de soie. A part l'uniforme noir, nous avions aussi le blanc, réservé pour les grandes fêtes, et le gris perle pour les dimanches, dès que le printemps s'annonçait. Il était strictement défendu de se présenter, soit à la chapelle, soit au salon, soit chez la Rév Mère Supérieure ou la Maîtresse Générale, sans être gantée. Nous devions, au moins tous les mois, déposer notre carte dans le cabinet de ces deux Religieuses, pour solliciter le plaisir d'une entrevue. Charmant usage, qui servait à nous convaincre qu'il y a des visites obligatoires ; et puis, nous réglions, en même temps, nos grands ennuis de petite fille.

Tous les mois, on nous obligeait de produire un état de nos recettes et dépenses, dans de petits cahiers de compte qu'il fallait tenir à l'ordre, car ils étaient envoyés à l'économat pour examen.

Au réfectoire, nous étions dix par table. La présidente servait la viande, et la sous-présidente offrait le pain, versait le vin. Il fallait apprendre à dépecer. Les charges de présidente et de sous-présidente étaient considérées honorifiques. On nous sollicitait de prendre du potage et de tous les mets. A la fin du repas, la Religieuse surveillante passait à chaque table, avec un carnet que nous appelions le " cahier noir ", tellement nous l'avions en horreur, et demandait à la présidente de lui donner les numéros des élèves qui n'avaient que peu ou rien pris. Après avoir consulté le cahier, la Maîtresse de santé venait s'enquérir auprès des élèves de la cause de leur manque d'appétit. Si l'enfant était souffrante, tous les soins possibles lui étaient prodigués ; si la jeune fille n'était que contrariée, parce qu'elle avait eu " une affaire ", — terme en usage, — en